

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Ministère de la justice

**Arrêté du 2 juillet 2021  
portant désignation des membres du Conseil national de l'action sociale**

NOR : JUST2120089A

**Le garde des sceaux, ministre de la justice,**

Vu l'arrêté du 16 septembre 2015 relatif au statut du Conseil national de l'action sociale,

**Arrête :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Sont nommés au Conseil national de l'action sociale :

**En qualité de membres titulaires représentant l'administration :**

- Mme **Catherine PIGNON**, secrétaire générale, ou son représentant ;
- M. **Paul HUBER**, directeur des services judiciaires, ou son représentant;
- M. **Laurent RIDEL**, directeur de l'administration pénitentiaire ou son représentant ;
- Mme **Charlotte CAUBEL**, directrice de la protection judiciaire de la jeunesse ou son représentant ;
- M. **Jacques BOUDY**, secrétaire général de la grande chancellerie de la Légion d'honneur ;
- Mme **Myriam BERNARD**, cheffe du service des ressources humaines au secrétariat général ;
- Mme **Karine LE BOULAIRE**, cheffe du bureau de l'action sociale au secrétariat général ;
- Mme **Anne FICHOU-GENTE**, adjointe au chef du département des ressources humaines et de l'action sociale de la délégation interrégionale de Paris Ile de France ;
- Mme **Gaëlle LE BRONEC**, directrice des services de greffe judiciaires au service administratif régional de la cour d'appel de Paris ;
- Mme **Lynn CHARLES**, attachée à la direction interrégionale des services pénitentiaires de Paris ;
- M. **Philippe REYROLLE**, directeur interrégional adjoint de la protection judiciaire de la jeunesse du Grand Nord ;

**En qualité de membres suppléants représentant l'administration :**

- Mme **Sophie REYNES**, sous-directrice des statuts, du dialogue social et de la qualité de vie au travail au secrétariat général ;
- Mme **Catherine DESHORS**, adjointe à la sous-directrice des statuts, du dialogue social et de la qualité de vie au travail au secrétariat général ;
- M. **Éric VIRBEL**, sous-directeur des ressources humaines des greffes à la direction des services judiciaires ;
- M. **Paul LE ROUX DE BRETAGNE**, adjoint au chef de cabinet de la direction des affaires criminelles et des grâces ;
- M. **Christophe DEBARBIEUX**, sous-directeur de l'expertise à la direction de l'administration pénitentiaire ;
- Mme **Nicole DELLONG**, sous-directrice des ressources humaines et des relations sociales à la direction de la protection judiciaire de la jeunesse ;
- Mme **Chantal SANTONI**, chef du service des ressources humaines et budgétaires à la grande chancellerie de la Légion d'honneur ;
- Mme **Julie MUNIER**, directrice des services de greffe judiciaires au service administratif régional de la cour d'appel de Versailles ;
- Mme **Christine COLLINET**, secrétaire générale de la Mission des services pénitentiaires d'Outre-Mer ;
- M. **Gilles LEMEE**, conseiller juridique de la direction interrégionale de la protection judiciaire de la jeunesse Sud-Ouest ;

**En qualité de membres titulaires représentant les personnels :**

- M. **Jean-François FORGET**, représentant l'Union Nationale des Syndicats Autonomes - Justice
- Mme **Brigitte BRUNEAU BERCHERE**, représentant l'Union Nationale des Syndicats Autonomes - Justice ;
- M. **Frédéric GALLIERE**, représentant l'Union Nationale des Syndicats Autonomes - Justice ;
- M. **Emmanuel CHAMBAUD**, représentant l'Union Nationale des Syndicats Autonomes - Justice ;
- M. **Sofiane BAHRI**, représentant l'Union Nationale des Syndicats Autonomes - Justice ;
- Mme **Patricia ARCADE**, représentant Force Ouvrière ;
- M. **Jessy ZAGARI**, représentant Force Ouvrière ;
- M. **Samuel DEHONDT**, représentant Force Ouvrière ;
- Mme **Marie-Michelle MOUEZA**, représentant Force Ouvrière ;
- Mme **Carole RICOUS**, représentant la Confédération Générale du Travail ;
- M. **Thierry TAME**, représentant la Confédération Générale du Travail ;
- Mme **Geneviève MAROT**, représentant la Confédération Générale du Travail ;
- M. **Jean-Jacques VETU**, représentant la Confédération Française Démocratique du Travail;

- M. **Thierry COMETX**, représentant C.JUSTICE ;
- M. **Youssef CHOUKRI**, représentant la Fédération Syndicale Unitaire ;
- Mme **Claire BARBIER**, représentant l'Union Syndicale des Magistrats ;
- Mme **Clarisse TARON**, représentant le Syndicat de la Magistrature.

**En qualité de membres suppléants représentant les personnels :**

- Mme **Françoise SEIGNEURIN**, représentant l'Union Nationale des Syndicats Autonomes – Justice ;
- M. **Gilles LARIVIERE**, représentant l'Union Nationale des Syndicats Autonomes – Justice ;
- M. **Pascal URIMA**, représentant l'Union Nationale des Syndicats Autonomes – Justice ;
- Mme **Sandrine DEBATS**, représentant l'Union Nationale des Syndicats Autonomes – Justice ;
- Mme **Dalila FARROUDJ**, représentant l'Union Nationale des Syndicats Autonomes – Justice ;
- M. **Erwan SAOUDI**, représentant Force Ouvrière ;
- M. **Christophe PARADIS**, représentant Force Ouvrière ;
- Mme **Gaëlle VERSCHAEVE**, représentant Force Ouvrière ;
- M. **Hicham SABR**, représentant Force Ouvrière ;
- M. **Pascal MARIE**, représentant la Confédération Générale du Travail ;
- Mme **Maryse BONIFAY**, représentant la Confédération Générale du Travail ;
- M. **Julien ANGWE NZE**, représentant la Confédération Générale du Travail ;
- Mme **Samira CARBONÉ**, représentant la Confédération Française Démocratique du Travail ;
- M. **Patrick BESSEAU**, représentant C.JUSTICE ;
- M. **Joël JACOB**, représentant la Fédération Syndicale Unitaire ;
- Mme **Catherine VANDIER**, représentant l'Union Syndicale des Magistrats ;
- Mme **Sophie LEGRAND**, représentant le Syndicat de la Magistrature.

## Article 2

L'arrêté du 8 février 2021 portant désignation des membres du Conseil national de l'action sociale est abrogé.

Fait le 02 JUIL. 2021

Le garde des sceaux, ministre de la justice,  
Pour le ministre et par délégation :  
La secrétaire générale,

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized, cursive 'C' followed by a large loop and a vertical stroke.

C. PIGNON